



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Immigration : de qui se moquent-ils ?**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Le 1^{er} janvier, est parue discrètement au Journal officiel une loi modifiant le code d'entrée et de séjour des étrangers. Outre l'instauration d'une période de rétention ridicule (16 heures !) pour les clandestins et la suppression du « délit de solidarité », ce texte dépénalise purement et simplement le séjour irrégulier pour ne plus sanctionner que l'entrée irrégulière sur notre territoire. En clair : un immigré entré avec un visa de tourisme de 3 mois qui « oublie » de repartir dans son pays à l'expiration de son visa n'est désormais plus sanctionnable, donc plus expulsable, donc forcément régularisable à terme.

Allant dans le même sens, un rapport accablant – surtout pour son auteur – sur l'intégration, commis par un conseiller d'État socialiste, a été remis début février au Premier ministre. Il y est proposé, entre autres, un « statut de tolérance » pour régulariser massivement les clandestins, l'autorisation du voile islamiste et la

multiplication des carrés musulmans dans les cimetières... Manuel Valls peut toujours jouer les durs devant les caméras : sur l'immigration comme sur le reste, la gauche renoue avec ses vieux démons.

Focus sur...

Cinq ans de mandat

Dès son élection en 2008, Claude Goasguen a placé la sécurité au cœur de ses préoccupations, notamment en confiant une délégation à la Sécurité à Gérard Gachet. L'action résolue de la municipalité d'arrondissement, travaillant en liaison étroite et confiante avec la Préfecture de Police et le commissariat central du 16^e, a permis de multiplier les initiatives et d'enregistrer des résultats très positifs.

– Signature en novembre 2010 du Contrat de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'Arrondissement.

– Création de comités locaux de sécurité porte de Saint-Cloud et dans le quartier Gros-Boulainvilliers.

– Baisse de la délinquance générale ces deux dernières années : le nombre de crimes et délits enregistrés dans le 16^e a diminué de 1,17% en 2011 et de 4,15% en 2012 (*graphique ci-contre*).

– Baisse en 2012 des cambriolages (-5,56%), des violences aux personnes (-5,46%) et des vols aux

distributeurs de billets (-4,26%).

– Quasi-disparition de la vente agressive à la sauvette dans le secteur Trocadéro-Iéna.

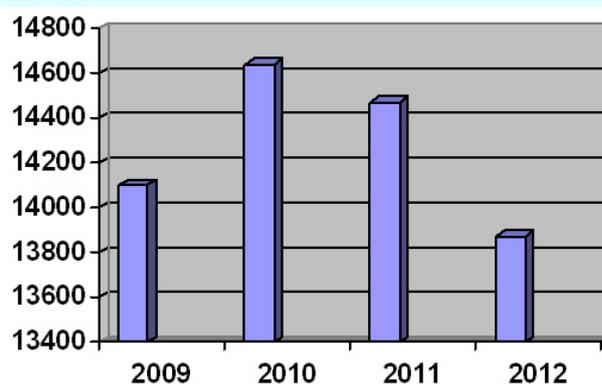
– Interdiction des camionnettes utilisées à des fins de prostitution dans le bois de Boulogne.

– Fermeture de salons de massage abritant des activités de prostitution.

– Lutte renforcée contre la mendicité mafieuse venue d'Europe de l'Est.

– Démantèlement de campements illicites de Roms dans le bois de Boulogne.

– Installation de 74 caméras supplémentaires de vidéo-protection dans le 16^e.



Nombre total de crimes et délits constatés dans le 16^e.

Honneur aux soldats du feu de notre arrondissement



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Le violent incendie, probablement criminel, qui a ravagé le 21 février les locaux du restaurant de L'Arc, rue de Presbourg (16^e), a mobilisé 140 pompiers. Cet événement, qui n'a heureusement fait aucune victime, est l'occasion de saluer l'action menée par les pompiers du 16^e depuis leurs deux centres de secours : celui de Dauphine (rue Mesnil) et celui d'Auteuil (rue François-Millet).

Avec plus de 12 000 sorties par an (6500 pour Auteuil et 5800 pour Dauphine), les pompiers du 16^e effectuent plus de 30 missions par jour ! Les incendies n'en représentent que 2%, la majorité concernant les secours aux victimes, souvent des conducteurs de deux-roues. Unité de l'Armée de Terre placée sous l'autorité du Préfet de Police, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, avec 8300 hommes, est la deuxième plus importante au monde après celle de New York. Témoignons-leur la reconnaissance qui leur est due... d'abord en leur épargnant les appels fantaisistes, encore bien trop nombreux !

En bref... En bref... En bref...

Déposer plainte. Le service du dépôt de plainte sur rendez-vous est désormais transféré au commissariat central, 62, avenue Mozart, les mardi et jeudi, de 9h à 18h, en appelant le 01.55.74.50.00. Rappelons que depuis le 4 février, il est également possible pour certains délits de déposer une pré-plainte en ligne sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr (cf. le précédent numéro de la lettre Sécurité).

Dauphine s'associe. Claude Goasguen et plusieurs élus ont participé le 28 février à la première réunion de l'association « Mieux vivre ensemble dans le quartier Dauphine ». Une soixantaine de personnes réunies dans la brasserie Alaux y ont débattu avec le maire des problèmes de propreté, de convivialité et de sécurité. Gérard Gachet a annoncé la tenue prochaine d'un comité local de sécurité.

Flagrants délits. La brigade anti-criminalité du 16^e surprénait dans la soirée du 8 février trois cambrioleurs en pleine action rue Spontini. Le 22 février, la même BAC interpellait, après appel des riverains, quatre individus venant de fracturer plusieurs caves rue Octave-Feuillet. Et, le lendemain, elle mettait la main sur six racketteurs ayant encore sur eux des affaires appartenant à leur dernière victime.

Vos papiers ! N'attendez pas les vacances de Pâques et d'été pour renouveler passeports et cartes d'identité. Vérifiez dès maintenant leurs dates de validité, puis si nécessaire prenez

rendez-vous en ligne sur le site www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr ou en appelant le 01.58.80.80.80.

Fausse qualité. Début février, deux faux policiers et un tout aussi faux agent des eaux ont dérobé pour 300.000 € de bijoux chez une vieille dame de 85 ans : le faux agent des eaux prétendait vérifier les canalisations, avant que les faux policiers ne viennent soi-disant l'interpeller chez la victime. Le 19 février, c'est une bijouterie de l'avenue Mozart qui a reçu la visite de deux pseudo-douaniers munis de fausses cartes et d'une vraie bombe lacrymogène. Ils sont repartis avec de l'or et des bijoux.

A nous la Légion ! A l'initiative de Claude Goasguen, la mairie du 16^e participe au 150^{ème} anniversaire de la bataille de Camerone, héroïque fait d'armes de la Légion étrangère. Le samedi 16 mars, à 11h30 sur le parvis de la mairie, plusieurs dizaines de légionnaires, leur célèbre musique en tête, animeront une cérémonie aussi émouvante que haute en couleurs. A ne pas manquer.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 27 / mars 2013

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**